

DEBOUT!

COMMUNIQUÉ

BLOC
QUÉBÉCOIS
www.blocquebecois.org

Pour diffusion immédiate

Dossier des boisés privés

UNE SITUATION INACCEPTABLE POUR LES PROPRIÉTAIRES DE BOISÉS PRIVÉS

- Claude Guimond

Ottawa, le 9 mars 2010 — Le député de Rimouski-Neigette – Témiscouata – Les Basques et porte-parole du Bloc Québécois en matière de boisés privés, **Claude Guimond**, est revenu à la charge, en Chambre, dans l'épineux dossier des boisés privés, alors qu'il a pris la parole pour dénoncer la paralysie du gouvernement conservateur à trouver et à apporter des solutions concrètes aux problèmes avec lesquels les gens du milieu doivent composer.

« En refusant de venir en aide adéquatement aux personnes atteintes par la crise forestière, le gouvernement conservateur met en otage des milliers de travailleurs et de travailleuses. Mais, est-il au courant que ce sont aussi des familles, des communautés entières, des régions et même l'économie du Québec entière qui souffrent terriblement de son inactivité? », a expliqué **Claude Guimond**, hier, à la Chambre des communes.

« Les propriétaires de boisés privés, dont je fais partie, ont été durement touchés par la crise forestière. Selon la Fédération des Producteurs de Bois du Québec, la forêt privée, au Québec, est détenue par 130 000 propriétaires, dont 35 000 sont légalement reconnus producteurs forestiers. De ce nombre, 20 000 mettent du bois en marché et on dénombre près de 3 000 producteurs dont le revenu principal provient de la vente de bois. Au Canada, les boisés privés appartiennent à 450 000 familles. Les milliers de producteurs actifs en forêt privée contribuent de façon significative à l'activité économique de plusieurs communautés rurales. », a rajouté le député de Rimouski-Neigette – Témiscouata – Les Basques.

« Devant cette situation critique, le gouvernement conservateur a, pour un troisième budget de suite, totalement ignoré les besoins des producteurs forestiers. De notre côté, au Bloc Québécois, nous avons rencontré des associations de producteurs forestiers, dont la Fédération des Producteurs de Bois du Québec, et avons écouté leurs demandes. Ainsi, nous avons élaboré un vaste plan d'action et déposé une motion, dont certaines de nos propositions peuvent être mises en vigueur rapidement. », a précisé **Claude Guimond**.

Voici les demandes du Bloc Québécois pour venir en aide aux propriétaires de boisés privés :

- Comme une forêt prend des décennies à pousser, et génère en conséquence des revenus extrêmement irréguliers, nous proposons la mise en place d'un Régime enregistré d'épargne sylvicole, qui permettrait aux producteurs de bois d'étaler une partie de leurs revenus, de la réinvestir dans des travaux d'aménagement et ainsi continuer à cultiver la forêt. Donc, en plus d'apporter des bénéfices socio-économiques, cette mesure engendrerait d'importants bénéfices environnementaux en protégeant la biodiversité. La fiscalité sur le revenu est pour nous un excellent outil complémentaire qui mériterait d'être utilisé afin de rejoindre davantage de propriétaires de boisés et les soutenir dans l'exploitation de cette ressource.
- Les producteurs forestiers ayant subi des pertes de revenus allant jusqu'à 70 %, il s'avère de plus en plus difficile pour eux de respecter leurs engagements financiers. Alors, on demande que le gouvernement fédéral évalue la possibilité de mettre en place un programme de congé de paiement de capital et d'intérêts, ce qui aiderait les producteurs à passer au travers la crise économique.

- En ce qui a trait à l'aide aux travailleurs, on remarque que les mesures pour l'assurance-emploi sont conçues pour l'Ouest canadien et l'industrie automobile ontarienne, mais elles ne viennent pas en aide aux travailleuses et travailleurs forestiers. Cela sera d'autant plus vrai si les mesures transitoires pour la région du Bas-St-Laurent ne sont pas, une fois pour toutes, désignées comme mesures permanentes. On demande alors des assouplissements à l'assurance-emploi pour assurer un revenu aux travailleurs frappés par la crise.

Le député de Rimouski-Neigette – Témiscouata – Les Basques et porte-parole du Bloc Québécois en matière de boisés privés promet de rester vigilant et de travailler sans relâche afin de faire évoluer la situation qui affecte les travailleuses et les travailleurs de l'industrie forestière, ainsi que les propriétaires de boisés privés.

Pour visionner la vidéo du discours de monsieur **Guimond**, cliquez sur le lien suivant :

<http://parlvu.parl.gc.ca/ParlVu/ContentEntityDetailView.aspx?ContentEntityId=5643>

- Veuillez sélectionner *diffusion avancée*;
- Veuillez glisser le curseur à 17 h 47.

Pour lire le discours de monsieur **Guimond**, cliquez sur le lien suivant :

<http://www2.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?Language=F&Mode=1&Parl=40&Ses=3&DocId=4334362#toc3024910>

- Veuillez sélectionner *initiatives ministérielles*;
- Veuillez glisser le curseur jusqu'à l'extrait de monsieur **Guimond** soit vers les 17 h 50.

– 30 –

Renseignements :

Jean-Sébastien Poulin
Agent de communication | Claude Guimond
Tél. : 418 725-2562
www.claudeguimond.com